

POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ÉDOUARD





TABLE DES MATIÈRES

03	AVANT-PROPOS
05	MOT DU MAIRE
06	SAINT-ÉDOUARD EN BREF
07	SAINT-ÉDOUARD SOUS LA LOUPE
09	DÉFINITION ET VALEURS
11	AQUIS ET DÉFIS
13	ORIENTATION 1
15	ORIENTATION 2
17	LA DÉMARCHE ET REMERCIEMENTS
18	PLAN D'ACTION

AVANT-PROPOS

La mise à jour de la présente politique familiale s'inscrit dans un momentum régional fort, marqué par une volonté partagée de mieux répondre aux besoins des familles et des aînés. Tandis que la MRC des Jardins-de-Napierville entreprenait une refonte de sa politique des aînés, plusieurs municipalités se sont concertées pour revoir leur politique familiale, dans un esprit de cohérence, de solidarité et d'efficacité.

Cette démarche concertée a permis d'échanger des expertises et de poser un regard renouvelé sur les enjeux locaux. Elle témoigne d'une volonté commune de placer la famille au cœur du développement local, en reconnaissant son rôle fondamental dans la vitalité, la cohésion sociale et l'avenir de nos communautés.

À Saint-Édouard, cette démarche témoigne d'un engagement profond envers le mieux-être des familles. La politique qui en résulte aspire à créer un milieu de vie accueillant, accessible et en phase avec les réalités d'aujourd'hui. Elle se veut à la fois un guide pour l'action, un outil de mobilisation et un signal fort à toute la communauté : ici, la famille est au cœur de nos priorités.

Pour bien cerner les besoins du milieu, nous avons tendu l'oreille aux citoyennes et citoyens, aux élus, aux employés municipaux ainsi qu'aux organismes locaux. Cette vaste mobilisation a permis de mieux comprendre le quotidien des familles de Saint-Édouard. Grâce à cette écoute attentive, nous sommes en mesure de proposer des services, des projets et des activités qui répondent de façon plus juste à leurs réalités, à leurs aspirations et à leurs espoirs.

« La vitalité d'une municipalité se mesure à la place qu'elle accorde aux familles qui l'habitent. »



MOT DU MAIRE

Chères familles de Saint-Édouard,

C'est avec une grande fierté et beaucoup d'enthousiasme que nous vous présentons notre Politique familiale municipale 2025-2029. Ce document est bien plus qu'un plan : il est le reflet de notre engagement envers vous, les familles qui font battre le cœur de notre communauté.

À Saint-Édouard, nous croyons que chaque famille mérite un environnement sécuritaire, accueillant et inspirant. Que ce soit par des logements adaptés, des espaces publics vivants, des infrastructures modernes ou des activités pour tous les âges, nous avons à cœur de bâtir un village où il fait bon vivre, grandir et vieillir.



ALEXANDRE BASTIEN
Maire

Cette politique est le fruit d'une réflexion collective, nourrie par vos idées, vos besoins et vos rêves. Elle trace une voie claire vers un avenir où les services sont accessibles, les liens intergénérationnels sont renforcés, et où chaque citoyen peut s'impliquer et contribuer à notre bien commun.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à son élaboration : les citoyens, les bénévoles, les organismes partenaires, les employés et les membres du conseil municipal. Ensemble, nous avons posé les fondations d'un Saint-Édouard encore plus humain, solidaire et tourné vers l'avenir.

Continuons à avancer, main dans la main, pour faire de notre village un lieu où chaque famille se sent chez elle.

Avec toute ma reconnaissance,

“ Une communauté forte se construit quand chaque famille y dépose un peu de son cœur ”

Alexandre Bastien

SAINT-ÉDOUARD EN BREF

Saint-Édouard est une municipalité rurale située dans la MRC des Jardins-de-Napierville, en Montérégie. Fondée en 1855, elle s'étend sur près de 53 km² et compte un peu plus de 1 400 habitants. La municipalité se distingue par son caractère agricole et son cadre de vie paisible, où prédominent champs, espaces verts et paysages ouverts. Avec une densité d'environ 26 habitants au km², Saint-Édouard reflète l'identité des petites communautés rurales de la Montérégie, où la proximité humaine et la qualité de vie sont au cœur du quotidien.

SERVICES MUNICIPAUX ET RÉGIONAUX

- Des conseillers municipaux qui se consacrent aux politiques et projets aînés et familles;
- Un règlement autorisant les maisons intergénérationnelles (ou similaires)
- Une étude des zones permettant des habitations communautaires pour aînés (coop, OBNL)
- Des mesures pour soutenir les commerces de proximité : épicerie, quincaillerie, pharmacie, etc.

ESPACES PUBLICS ET PARCS

- La révision des zones piétonnières;
- Des limites de vitesse dans certaines zones à risque;
- Un plan prévoyant la bonification du mobilier urbain (bancs, abris, toilettes, balançoires).

SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

- Un plan de développement d'activités ou de terrains de jeux ou de sports sécuritaires, attrayants et accessibles;
- Une programmation diversifiée
- Une salle municipale, un chalet des loisirs et une bibliothèque.

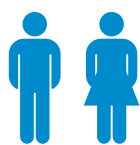
ORGANISATIONS PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE:

- Club FADOQ;
- Centre d'action bénévole;
- Petits Frères;
- ACEF;
- Juripop.

SERVICES DE PROXIMITÉ

- Comptoir postal;
- Épiceries;
- Pharmacies;
- Cliniques et CLSC;
- École;
- Institutions financières;
- Restaurants;
- Garderies;
- Arénas;
- Église;
- Friperie.

SAINT-ÉDOUARD SOUS LA LOUPE



1 431

HABITANTS

0-14 ans : 19 % 15 à 64 ans : 62 %



395

FAMILLES

15 % familles monoparentales (16,1% en Montérégie)



6,7 %

TAUX ACCROISSEMENT EN 2041

(12,6 % en Montérégie)



69 %

TAUX EMPLOI

(61,8 % en Montérégie)



2,6 %

EN SITUATION DE PAUVRETÉ

(4,7 % en Montérégie)



82,8 %

PROPRIÉTAIRE

5,6 % dans un logement nécessitant des réparations majeures



89 000 \$

REVENU FAMILIAL MÉDIAN après impôt

(87 000\$ en Montérégie)



19,9 %

DIPLÔMÉS D'ÉTUDES SECONDAIRES

15,8 % détiennent un certificat, diplôme ou grade universitaire
(31,9 % en Montérégie)



DÉFINITION ET VALEURS

À Saint-Édouard, la famille c'est...

Un milieu d'appartenance, un lieu d'apprentissage et de soutien, où l'on grandit ensemble à travers les générations, les cultures et les parcours. Qu'elle soit composée de parents, d'enfants, de grands-parents ou de toute autre personne significative, la famille se définit moins par sa structure que par la qualité des liens qui s'y tissent, dans l'affection, le respect et l'entraide. Unie, la famille prend mille formes et évolue avec la vie et les expériences.

Nos principes directeurs

L'ENTRAIDE, C'EST LE RÉFLEXE DE TENDRE LA MAIN.

L'entraide se manifeste dans les petits gestes du quotidien, les services partagés entre voisins, la solidarité intergénérationnelle, et le soutien spontané entre familles. C'est un moteur de cohésion sociale qui renforce le tissu communautaire, valorise les savoirs locaux, et permet à chacun de se sentir utile, reconnu et entouré.

LE PARTAGE, C'EST METTRE EN COMMUN CE QUE L'ON A POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE.

Qu'il s'agisse de temps, de savoirs, d'outils ou d'espaces, le partage renforce les liens entre les générations, favorise l'entraide et crée un sentiment d'appartenance au milieu. Il se traduit également par des échanges concrets, des initiatives collectives et une culture du «faire ensemble» qui valorise chaque contribution.

LE RESPECT, C'EST RECONNAÎTRE LA VALEUR DE CHAQUE PERSONNE ET DE CHAQUE DIFFÉRENCE.

Il se vit dans les gestes du quotidien, l'écoute bienveillante, la politesse entre générations, et l'attention portée à l'environnement et aux lieux partagés. Il crée un climat de confiance, favorise la cohabitation harmonieuse et renforce le sentiment de sécurité et de dignité pour toutes les familles.

LE SENTIMENT DE COMMUNAUTÉ, C'EST SAVOIR QU'ON FAIT PARTIE D'UN TOUT.

C'est ressentir la solidarité, la proximité et la confiance entre les membres d'un même milieu. Il se construit par les échanges, les traditions partagées, les projets collectifs et la présence bienveillante des uns pour les autres, il nourrit la résilience, renforce l'inclusion et donne envie de s'impliquer.



L'accès à des services de qualité constitue un enjeu important pour le bien-être et le développement de la communauté de Saint-Édouard. Bien que plusieurs de ces services ne soient pas situés directement sur le territoire, ils demeurent accessibles dans les municipalités avoisinantes. La municipalité souhaite poursuivre ses efforts afin de faciliter cet accès et de répondre aux besoins de ses résidents.

LES ACQUIS

- DES PARCS ET ESPACES VERTS BIEN AMÉNAGÉS POUR LA FAMILLE
- UNE BIBLIOTHÈQUE, UN CENTRE COMMUNAUTAIRE AVEC UNE PROGRAMMATION DIVERSIFIÉE
- DES INFRASTRUCTURES POUR DES DÉPLACEMENTS ACTIFS
- SERVICES ACCESSIBLES DANS UN RAYON DE PROXIMITÉ



- PAS D'OFFRE DE TRANSPORT EN COMMUN
- PAS DE SERVICE EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX
- DÉFICIT D'OFFRE DE LOGEMENT ABORDABLE
- ABSENCE DE RÉSEAU D'AQUEDUC

LES ENJEUX



ORIENTATION 1

UN ENVIRONNEMENT DURABLE, SÉCURITAIRE ET ADAPTÉ AUX BESOINS DES FAMILLES

Dans une petite municipalité rurale, chaque geste compte. Créer un milieu de vie favorable aux familles, c'est veiller à la qualité des infrastructures, à la sécurité des déplacements, à la propreté des espaces publics et à la préservation de l'environnement. C'est aussi tenir compte des réalités propres au territoire : l'échelle humaine, la proximité entre les gens et l'importance des ressources disponibles.

Cette orientation vise à offrir aux familles un cadre de vie où elles peuvent s'épanouir en toute confiance, aujourd'hui comme demain. En misant sur des aménagements durables, des milieux accessibles et des environnements sécuritaires, la municipalité agit concrètement pour répondre aux besoins quotidiens des familles et assurer leur bien-être à long terme.

OBJECTIF 1 : Diversifier et adapter l'offre résidentielle;

OBJECTIF 2 : Poursuivre la modernisation des infrastructures municipales;

OBJECTIF 3 : Dynamiser les espaces publics;

OBJECTIF 4 : Développer des solutions de transport de proximité;

OBJECTIF 5 : Renforcer la sécurité des déplacements et soutenir la mobilité durable.





ORIENTATION 2

Des services accessibles, évolutifs et ancrés dans la communauté.

Sur un territoire composé à la fois d'un noyau villageois et d'une zone rurale, les réalités vécues par les familles peuvent différer, tout comme leurs besoins. C'est pourquoi il est essentiel d'offrir des services souples, accessibles et adaptés, qui tiennent compte des particularités de chaque secteur.

Cette orientation vise à assurer une offre de services de proximité qui évolue avec la communauté, en s'appuyant sur les forces du milieu, la concertation avec les partenaires et une compréhension fine des enjeux locaux. Qu'il s'agisse d'un accès à des activités, à des infrastructures ou à du soutien, l'objectif est de proposer des réponses ancrées dans la réalité du territoire et capables de s'ajuster aux besoins changeants des familles — qu'elles vivent au cœur du village ou dans les rangs plus éloignés.

OBJECTIF 6 : Bonifier l'offre d'activités sportives, culturelles et récréatives, notamment pour les familles et les aînés;

OBJECTIF 7 : Renforcer la coopération intermunicipale;

OBJECTIF 8 : Encourager l'engagement citoyen;

OBJECTIF 9 : Favoriser l'accès aux soins et à la santé de proximité;

OBJECTIF 10 : Stimuler l'attractivité économique;

OBJECTIF 11 : Poursuivre la stratégie de communication;

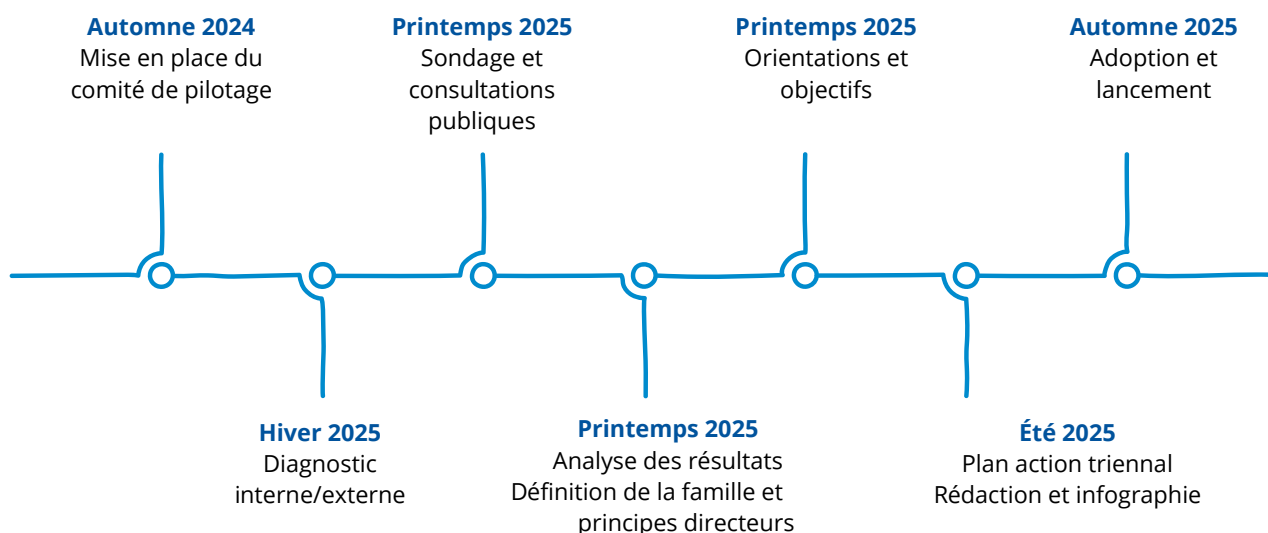
OBJECTIF 12 : Favoriser des projets communs entre l'école et la municipalité.





LA DÉMARCHE

La mise à jour de cette politique familiale s'inscrit dans une démarche concertée menée avec plusieurs municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville. En plus de cette dynamique régionale, la municipalité a souhaité impliquer activement sa communauté dans le processus. Des consultations ont été menées auprès des citoyens, des élus, des employés municipaux et des organismes du milieu, afin de mieux comprendre les réalités familiales sur le territoire.



REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de cette politique.

Nos remerciements s'adressent en particulier aux membres du conseil municipal pour leur apport important dans la démarche :

- Maire : M. Alexandre Bastien
- Conseiller, siège no 1 : M. Sébastien Tremblay
- Conseiller, siège no 2 : M. Philippe Brunet
- Conseiller, siège no 3 : M. Alain Dumouchel
- Conseillère, siège no 4 : Mme Geneviève Séguin
- Conseiller, siège no 5 : M. Jean Michel Dupuis
- Conseillère, siège no 6 : Mme Pierrette Raymond

PLAN D'ACTION 2025-2030

ORIENTATION 1

UN ENVIRONNEMENT DURABLE, SÉCURITAIRE ET ADAPTÉ AUX BESOINS DES FAMILLES

OBJECTIFS	MOYENS	Court terme	Moyen terme	Long terme	Continu
1- Diversifier et adapter l'offre résidentielle.	Revoir le règlement sur les logements accessoires.				
	Mise en place de mesure pour aider la rénovation avec un règlement sur les taxes (congé de taxes sur l'amélioration).				
	Augmenter la densité dans les zones de redéveloppement et encourager la construction de logements abordables en créant une catégorie d'immeuble spéciale.				
2- Poursuivre la modernisation des infrastructures municipales.	Réaliser une étude de capacité des étangs aérés. Selon les résultats de l'étude, effectuer les travaux nécessaire pour augmenter leur capacité et permettre de nouvelles constructions dans le village.				
	Promouvoir un programme de récupération de l'eau de pluie.				
	Mettre en place une veille continue des ressources en eau afin de mieux suivre leur évolution et d'anticiper les besoins en gestion durable.				
3- Dynamiser les espaces publics.	Procéder à l'acquisition de mobilier urbain pour les parcs, planter des arbres et construire des abris pour permettre des zones d'ombre dans les parcs et sur les terrains de la municipalité.				
	Installer un espace de lecture dans le parc des Loisirs (chaises confortables, boîte d'échange de livres gratuits).				
	Aménager un circuit d'exercices sur le sentier du Parc des Loisirs.				
	Agrandir le Chalet des Loisirs et instaurer un système de prêt d'équipement.				
	Réaliser une étude pour l'installation de jeux d'eau.				

PLAN D'ACTION 2025-2030

ORIENTATION 1

UN ENVIRONNEMENT DURABLE, SÉCURITAIRE ET ADAPTÉ AUX BESOINS DES FAMILLES

OBJECTIFS	MOYENS	Court terme	Moyen terme	Long terme	Continu
4- Développer des solutions de transport de proximité. 5- Renforcer la sécurité des déplacements et soutenir la mobilité durable	Développer une banque de bénévoles afin d'offrir de l'accompagnement à prix modiques.				
					
	Instauration d'un pédibus, pour accompagner les jeunes sur le chemin de l'école.				
	Aménager une traverse piétonnière sur la rue Principale et y assurer la présence d'un brigadier scolaire afin de sécuriser les déplacements des enfants et des piétons.				
	Réaménager l'intersection de la rue Principale et la rue de l'École et élargir les trottoirs. Installer des trottoirs sur une partie de la montée lussier.				
	Élaborer et implanter un trajet de déplacements actifs (piétonniers et cyclables) reliant la rue du Parc, les édifices municipaux et les parcs afin de favoriser la mobilité durable et sécuritaire.				
	Développer une piste cyclable régionale afin d'assurer la connectivité avec les municipalités voisines.				



PLAN D'ACTION 2025-2030

ORIENTATION 1

UN ENVIRONNEMENT DURABLE, SÉCURITAIRE ET ADAPTÉ AUX BESOINS DES FAMILLES

OBJECTIFS	MOYENS	Court terme	Moyen terme	Long terme	Continu
5- Bonifier l'offre d'activités sportives, culturelles et récréatives.	Concevoir et diffuser un bottin destiné aux nouveaux citoyens.				
	Aménager la place devant l'église pour permettre la tenue d'un marché public.				
	Établir un partenariat avec Famille à cœur afin d'offrir des cours, de l'accompagnement et des services d'entraide				
	Aménager un terrain multisport au parc des Loisirs (basketball, pickleball, etc.) afin de répondre aux besoins des jeunes et des familles.				
	Diversifier l'offre d'activités pour inclure tous les groupes d'âge et favoriser une participation intergénérationnelle.				
	Instaurer une ligue de soccer locale.				
	Réaliser la réfection de la patinoire extérieure et installer des bancs de joueurs.				
	Aménager une Maison des jeunes au Chalet afin de créer un lieu de rencontre, d'activités et d'engagement pour les adolescents.				
	Organiser des sorties récréatives pour les 12-17 ans afin de diversifier les occasions de loisirs et de socialisation.				
	Réactiver la Caravane des cultures.				
	Agrandir la bibliothèque et évaluer la possibilité d'élargir les heures d'ouverture de la bibliothèque.				



PLAN D'ACTION 2025-2030

ORIENTATION 1

UN ENVIRONNEMENT DURABLE, SÉCURITAIRE ET ADAPTÉ AUX BESOINS DES FAMILLES

OBJECTIFS	MOYENS	Court terme	Moyen terme	Long terme	Continu
6- Renforcer la coopération intermunicipale.	Mettre en place un achat regroupé d'un autobus afin de faciliter le transport des différents groupes d'âge (jeunes, adolescents, aînés) lors des activités organisées.				
7- Encourager l'engagement citoyen.	Poursuivre l'événement annuel de reconnaissance pour les bénévoles				
8- Favoriser l'accès aux soins et à la santé de proximité,	Maintenir et bonifier des cliniques de vaccination et des collectes de sang au Centre communautaire.				
	Prévoir un local pour des consultations ponctuelles et organisation d'un service de transport par autobus.				
9- Favoriser des projets communs entre l'école et la municipalité	Analyser la possibilité d'instaurer un camp de jour .				
	Mettre en place une banque d'instruments de musique partagée.				



Accompagné par :

